



FORMATIONS 2023

Bienvenue en formation avec ACHIL ACEPP
Fédération départementale de l'ACEPP

**Un réseau de crèches et d'initiatives parentales pour
l'accueil des jeunes enfants et de leurs familles**

ACHIL ACEPP Organisme de formation



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante: **ACTIONS DE FORMATION**

Version 1 –12/10/2022

ACHIL ACEPP : Une fédération

Coopérer

Crèches,
Multi accueils

Innover

Coéducation

MICRO CRECHE

Accueillir

Collaborer

Relais assistants maternels

Diversité

S'impliquer

Coopérer

Lieux d'accueil
enfants parents

ACHIL ACEPP s'engage pour :

- **La qualité de l'accueil** et l'éveil de l'enfant
- **L'accompagnement** de l'enfant et de sa famille
- **La coopération parents professionnel-le-s** en lien avec les partenaires pour le développement des initiatives collectives parentales citoyennes ancrées sur un territoire
- **La reconnaissance du parent** comme premier éducateur de l'enfant
- **L'ouverture à tous** et le respect de la diversité des pratiques parentales

Nos activités :

- **Accompagner la démarche participative** dans les projets petite enfance et parentalité
- **Créer, animer, soutenir et pérenniser un réseau d'initiatives** et de services petite enfance et parentalité
- **Accompagner les acteurs d'un réseau** de lieux d'accueil et d'initiatives parentales
- **Former des bénévoles associatifs et des professionnel-le-s**
- **Mettre à disposition de l'information et de la documentation** auprès d'un public de parents et professionnel-le-s de la petite enfance.

Notre charte déontologique

Le Réseau ACEPP Formation s'engage à :

Envisager l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de réflexion permettant les découvertes, la création, l'inventivité où chacun puisse penser, échanger, se rencontrer... et non dans une logique d'uniformisation des pratiques.

Défendre une approche plurielle de la formation, ouverte et pragmatique, afin d'éclairer et de nourrir la diversité de tous.

Favoriser la place des bénévoles associatifs et des parents dans nos formations.

Respecter les participants dans leurs convictions, sans promouvoir un lieu d'accueil ou une pratique spécifique comme modèle unique.

Adopter une attitude d'ouverture vis-à-vis des pratiques, des évolutions sociales et des connaissances actuelles liées à l'accueil des jeunes enfants.

ACHIL ACEPP : Un organisme de formation

Nos objectifs :

- **Concevoir des dispositifs de formation adaptés** aux besoins des professionnel-le-s et bénévoles
- **Transmettre savoirs, méthodes et outils** en lien avec la pratique professionnelle des stagiaires
- **Permettre l'ouverture, la recherche** personnelle et professionnelle
- **Créer des liens entre structures et entre individus** d'une même structure
- **Échanger des pratiques et des réflexions** entre professionnel-le-s et entre parents
- **Favoriser une démarche individuelle** en respectant l'expression de chacun, la participation au groupe, et l'interrogation de chacun sur ses pratiques
- **Construire une pensée collectivement** et amorcer un changement de regard
- **Prendre du recul sur ses pratiques** quotidiennes et son contexte.

Enfants

Professionnel-le-s

Se former

Parental

Entreprendre
et gérer

Bénévoles

Respect

Partager

Échanger

REAAP

Construire ensemble

Notre charte déontologique

Annoncer et appliquer la règle de confidentialité durant le temps de formation. Les exemples et expériences amenés par l'intervenant ou les stagiaires devront toujours rester anonymes.

Mettre à disposition **un référent pédagogique** pouvant construire un programme adapté aux attentes et **un référent administratif** pour le suivi de votre dossier de prise en charge.

Mettre en place **des groupes adaptés au contenu de la formation**. Prendre en compte **les appréciations** rendues par le stagiaire, lors des évaluations.

Assurer **l'accès des formations aux personnes en situation de handicap** ou ayant des besoins spécifiques. Pour cela, un signalement en amont de la formation permet de prendre contact avec les personnes afin de répertorier les besoins spécifiques des futurs stagiaires et mettre en place des solutions d'aménagement.

ACHIL ACEPP s'engage à ce que la collecte et le traitement des données soient conformes au **Règlement Général sur la Protection des Données** (RGPD).

Notre équipe Pôle Formation

Yann BATIOU

Responsable de l'Organisme de Formation et Référent Handicap

02 47 55 96 11

yann.batiot@achil.fr

Lydie DIEUMEGARD

Responsable Financier et Administratif de l'Organisme de Formation

02 47 55 96 11

lydie.dieumegard@achil.fr

Karine TILLOUX

Responsable pédagogique

02 47 55 96 11

karine.tilloux@achil.fr

Annie-Claude PRADEILLES

Chargée de Mission Formation

02 47 55 96 11

06 21 21 42 63

annie-claude.pradeilles@achil.fr

Les formateurs ACHIL ACEPP

Lydie DIEUMEGARD, Directrice administratif et financier ACHIL ACEPP

Elif BATMAN-COZIAN, Infirmière ACHIL ACEPP

Les intervenants extérieurs

Anne-Hélène CLEMENT, Coach-Formatrice, Orthophoniste

Nathalie ETEVENAUX, Psychomotricienne, Formatrice Snoezelen-Sensorialité

Ellen LANFANT, Monitrice de portage physiologique

Nelly LAUMONIER, Educatrice Spécialisée, Formatrice

Laurence LERAY, EJE, Accompagnante à la parentalité, Formatrice du réseau Happy Parents

Anne LIGOU, Formatrice, Gérante et intervenante à Croc Music

Sandra LONGIN, Formatrice certifiée Communication Non Violente

Tanguy NIVET, EJE, Formateur

Sandrine PORCHER, Formatrice, Consultante SOS Relation Enfants

Une Charte de l'Intervenant en Formation est signée par chaque formateur, elle garantit une base de travail et une éthique commune s'appuyant sur les valeurs du réseau ACEPP. Les profils sont répertoriés dans une CVthèque tenue à jour à ACHIL ACEPP.

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Règlement intérieur des stagiaires ACHIL ACEPP Formation

Le présent règlement intérieur est établi conformément à la législation en vigueur (art. L.63.52-3, R 6352-1 à R 6352-8 du Code du Travail). Il s'applique aux personnes inscrites à une action de formation organisée par ACHIL ACEPP. Il définit les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables à ces personnes.

A - Conditions générales

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par ACHIL ACEPP.

B - Hygiène et sécurité

Les participants à une action de formation organisée par ACHIL ACEPP sont tenus de se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité applicables dans les locaux où se déroule la formation.

C - Interdiction de consommer de l'alcool

Pendant le temps de la formation, qui est assimilé à un temps de travail, il est interdit de consommer de l'alcool.

D - Interdiction de fumer

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans les locaux utilisés s'agissant de locaux collectifs accueillant du public conformément à la législation en vigueur notamment les articles R-3511-1 et suivants du Code la Santé Publique.

E - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

F - Protection des personnes et des biens

Elle est assurée par des installations et équipements de sécurité dans le respect de la réglementation. (Confère affichage des consignes de sécurité dans les salles où les formations sont dispensées).

G - Consignes générales d'incendie

Toute personne témoin d'un début d'incendie doit immédiatement :

1/ Appeler les secours en composant le (0)18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable.

2/ Suivre les consignes générales d'évacuation du lieu de formation.

H - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement des biens personnels des stagiaires

ACHIL ACEPP décline toute responsabilité en

cas de vol ou détérioration des objets personnels de toute nature, déposés par les stagiaires dans les locaux (salle de formation, locaux administratifs, parking ...).

I - Présence - Absence et retard

Les horaires de formation sont fixés par l'Organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires sur le programme de formation et la convention. Ils sont tenus de respecter ces horaires : en cas d'absence ou de retard, les stagiaires doivent avertir l'Organisme de formation.

Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation sauf circonstances exceptionnelles.

Les stagiaires sont tenus de remplir et signer la feuille d'émargement, l'attestation de présence et en fin de stage à participer au bilan de formation.

J - Règles disciplinaires

En cas de problème grave, ACHIL ACEPP peut prononcer l'une des sanctions suivantes à l'égard des stagiaires : rappel à l'ordre, avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive. Cette décision ne sera prise qu'après avoir informé préalablement l'intéressé des griefs retenus contre lui et avoir entendu ses explications. En cas d'incident ou de litige durant la formation, tout stagiaire peut, après en avoir informé le formateur, demander à être reçu par le responsable d'ACHIL ACEPP.

K - Force majeure

En cas de force majeure (événement imprévisible et extérieur), ACHIL ACEPP sera libéré de toute obligation envers le stagiaire.

L - Politique de gestion des données personnelles

ACHIL ACEPP s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et liberté.



ACHIL ACEPP Fédération départ

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Votre départ en formation

Inscription

Le formulaire d'inscription est disponible en fin de catalogue. Il est également possible de s'inscrire en ligne via notre logiciel. Vous trouverez le lien sur notre site internet www.achil.fr dans l'onglet formation.

Ce formulaire recueille vos attentes, vos besoins spécifiques et le respect des prérequis.

Confirmation

Un mail de confirmation de l'inscription est adressé à l'adresse professionnelle du stagiaire, s'il est inscrit via son établissement ou à l'adresse personnelle du stagiaire, s'il s'inscrit en individuel.

Convocation – Convention - Livret du stagiaire

Trois semaines avant le début de la formation, vous recevrez à l'adresse mail de la structure ou sur votre adresse personnelle en cas d'inscription en individuel :

- Une convocation vous précisant le jour, le lieu et les horaires de la formation ainsi qu'un numéro de téléphone en cas de problème le jour de la formation. Le programme de la formation y sera annexé.
- La convention avec le programme.
- Le livret d'accueil du stagiaire.

Formation

Nos formations se déroulent dans des salles louées à cet effet et habilitées à recevoir du public. Les modalités d'accès aux salles sont en adéquation pour recevoir les personnes à mobilité réduite.

Evaluations

- Un tour de table en début de formation permettra aux stagiaires de donner leurs attentes. Un auto positionnement sera également réalisé.
- Une évaluation des compétences, par l'intermédiaire de mises en situation, d'exercices en petits groupes ou de QCM, sera proposée aux participants en cours de formation.
- A l'issue de la formation, les stagiaires réaliseront une évaluation de la formation ainsi qu'une auto-évaluation des acquis.
- Trois mois après, les stagiaires et leur responsable hiérarchique seront invités à renseigner une évaluation concernant l'impact de la formation en situation professionnelle.
- Les certificats de réalisation et les attestations de formation attestant de l'acquisition de compétences seront transmises par l'OF par mail dans un délai de 15 jours après la fin de la formation. Les attestations de formation seront envoyées par mail directement aux stagiaires, si ces derniers nous confient leur adresse personnelle.

Absence-Abandon du stagiaire

En cas d'absence en cours de formation, l'OF s'engage à transmettre les supports pédagogiques au stagiaire et à lui proposer une réinscription sur une nouvelle session de formation, si celle-ci est reconduite l'année suivante.

Facturation

La facture de la formation sera adressée au plus tard 15 jours après le déroulement de la formation. Des frais d'annulation pourront être demandés selon les modalités ci-dessous :

Jusqu'à 15 jours calendaires avant le début de la formation	De 14 j à 7 jours calendaires avant le début de la formation	De 6 j à 3 jours calendaires avant le début de la formation	Moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation
Pas de frais d'annulation	30% des frais de formation seront facturés	50% des frais de formation seront facturés	La totalité des frais de formation sera facturée

Une chargée de mission formation présente et à l'écoute de vos besoins spécifiques



Vous êtes porteur de handicap ou rencontrez des difficultés particulières, notre équipe est à votre écoute pour vous accompagner tout au long de votre parcours. Nous pouvons dans un premier temps échanger ensemble sur les modalités d'adaptation de la formation, puis faire appel à des ressources extérieures si nécessaires.

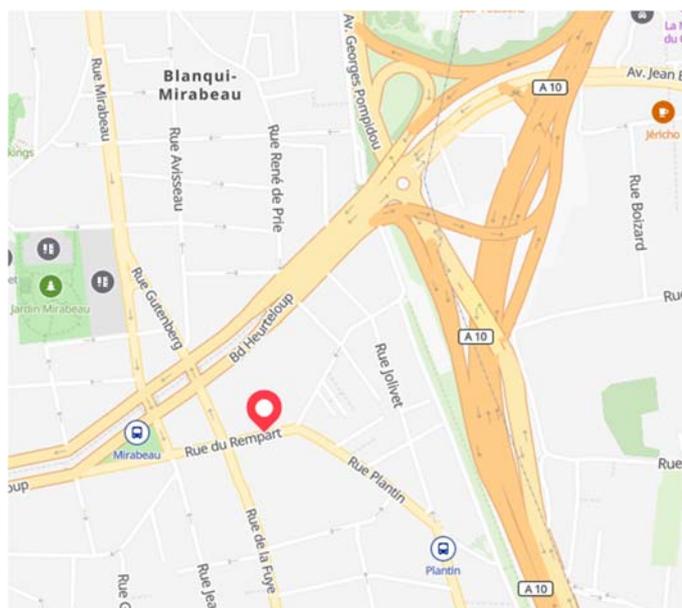
N'hésitez pas à contacter notre chargée de mission formation : annie-claude.pradeilles@achil.fr

Si vous souhaitez nous rencontrer dans nos bureaux (situés en rez-de-chaussée) au 111-113 rue du Rempart à TOURS, il est préférable de prendre rendez-vous pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles :

- par téléphone au 02 47 55 96 11
- par mail à contact@achil.fr

ou auprès de la chargée de mission formation

- par téléphone au 06 42 21 21 63
- par mail : annie-claude.pradeilles@achil.fr



Le suivi de notre organisme de formation

- Des temps d'échanges réguliers entre l'organisme de formation et les formateurs, individuellement et/ou collectivement
- Une évaluation partagée de la session de formation dispensée collectivement avec les stagiaires et le formateur
- Une évaluation individuelle de la session de formation proposée entre le formateur et l'organisme de formation.

Réclamations : Si vous avez un motif d'insatisfaction ou des réclamations à nous faire, n'hésitez pas à nous contacter au 02 47 55 96 11 en demandant Annie-Claude PRADEILLES, chargée de mission formation ou nous envoyer un mail à l'adresse suivante : annie-claude.pradeilles@achil.fr

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Sommaire des formations

La communication dans l'équipe	Anne Hélène CLEMENT
Le développement global du jeune enfant	Laurence LERAY
La gestion des émotions	Anne Hélène CLEMENT
Communiquer avec les parents	Tanguy NIVET
Accueillir un enfant en situation de handicap en crèche	Nelly LAUMONIER Sandrine PORCHER
Animer et faire découvrir la Nature autrement	Laurence LERAY
La collaboration entre la direction et les administrateurs dans une association	Lydie DIEUMEGARD
Sensibilisation à l'approche Snoezelen	Nathalie ETEVENAUX
Initiation à la pédagogie Montessori	Anne LIGOU
Fille-garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles en dehors de tout stéréotype	Laurence LERAY
Sensibilisation à la communication gestuelle associée à la parole	Anne LIGOU
Le portage en structure d'accueil	Ellen LANFANT
Encadrer, accompagner une équipe de professionnel.le.s petite enfance	Tanguy NIVET

Certaines de nos formations sont possibles en intra.

Nous consulter pour construire ensemble le projet, ACHIL ACEPP assurera avec vous le montage pédagogique et le suivi administratif.



ASSOCIATION DES CRÈCHES & HALTE-GARDERIES D'INDRE-ET-LOIRE

achil



ACEPP FORMATION
Association des collectifs enfants parents professionnels



La communication dans l'équipe

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 6-7 février 2023 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures) **Nouvelles dates les 23-24 novembre 2023**

LIEU : TOURS

Changement de date

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance travaillant en équipe.

PREREQUIS : Aucun.

OBJECTIF : A la fin de la formation, les participants seront capables d'entretenir une communication vertueuse au quotidien et d'appréhender le conflit comme une occasion d'améliorer le fonctionnement de l'équipe.

Compétences visées :

- Connaître le fonctionnement d'une équipe.
- S'exprimer avec assertivité.
- Désamorcer une tension.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE

Séquence 1 : Connaître le fonctionnement d'une équipe. Améliorer l'estime de soi.

Définition d'une équipe. Les différents rôles dans une équipe. Les messages contraignants.

Séquence 2 : S'exprimer avec assertivité. Se servir des émotions comme boussole. Accéder à l'intelligence de l'émotion.

Repérer son intention. L'art du compliment : « quand il n'y a rien à dire, c'est qu'il y a quelque chose à dire ». Les points clés de l'assertivité. Définition et rôle de l'émotion. Repérer ses propres émotions. La notion de besoin et la différence avec les stratégies.

Séquence 3 : Reconnaître l'importance de bien accueillir une émotion. Connaître la théorie de la CNV.

Les différentes manières d'accueillir une émotion. Écoute silencieuse de son binôme, écoute active (reformulation). Les différentes stratégies : les 4 chaises. Les 4 piliers de la CNV (Observation, Sentiments, Besoins, Demande). Exprimer mes besoins « De quoi as-tu besoin? »

Les obstacles à la communication. Exercice sur le « oui mais ».

Séquence 4 : Analyser des situations concrètes et mettre en place un plan d'action.

Sélection de cas pratiques et réflexions en petits groupes sur les stratégies à adopter.

EVALUATION DES COMPETENCES : Evaluation formative tout au long de la formation par le biais de mises en situation, d'exercices individuels, ateliers et auto évaluation des apprentissages en fin de formation.

EVALUATIONS

Jour 1 : Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et son autopoisonnement.

Dernier jour : Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de formation.

90 jours après la formation : Un questionnaire est envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES : L'animation est basée sur une analyse technique et la déclinaison opérationnelle de tous les points identifiés dans le programme, sur les échanges de pratiques et d'interrogations des stagiaires. Des jeux interactifs seront proposés. Mises en situation et exercices en petits groupes. Un livret comprenant tous les contenus abordés sera remis aux participants.

FORMATRICE : Anne-Hélène CLEMENT. Formatrice Coach, Orthophoniste.

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Le développement global du jeune enfant

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 2-3 mars 2023 de 9h à 12h30h et 13h30 à 17h (soit 14 heures)

LIEU : TOURS

PUBLIC : Personnels de la Petite Enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.

PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF :

Acquérir les connaissances fondamentales du développement global du jeune enfant, de 0 à 3 ans : moteur, psycho-affectif, émotionnel et cognitif.

Compétences visées :

- Partager ses pratiques professionnelles pour donner suite aux apports théoriques proposés.
- Interroger ses pratiques professionnelles pour donner suite aux apports théoriques proposés.
- Acquérir des savoir-faire et savoir-être favorisant l'autonomie du jeune enfant.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Séquence 1 : Le développement moteur du jeune enfant

La motricité libre et la place du professionnel dans le jeu.

Séquence 2 : Le développement psycho-affectif du jeune enfant

La notion d'attachement, de séparation, du sentiment de sécurité interne.

Séquence 3 : Le développement émotionnel du jeune enfant

La construction des émotions, les pleurs. Accueillir et accompagner les émotions.

Séquence 4 : Le développement cognitif du jeune enfant

La construction de l'intelligence. Quelles activités et pour quels objectifs ?

Séquence 5 : Conclusion : quels rapprochements sont possibles entre ces différents types de développements ? Comment prendre en compte les spécificités de chaque enfant au quotidien ?

EVALUATION DES COMPETENCES :

Evaluation des compétences par l'intermédiaire de petits exercices, de mises en pratiques et de quizz tout au long de la formation, auto évaluation écrite en fin de formation.

EVALUATIONS

Jour 1: Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et son auto-positionnement.

Dernier jour : Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de formation.

90 jours après la formation : Un questionnaire est envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES : L'animation est basée sur les échanges de pratiques et les interrogations des stagiaires. Des supports vidéo, des jeux de rôles et des jeux interactifs seront proposés ainsi que des mises en situation et exercices en petits groupes.

FORMATRICE : Laurence LERAY, Éducatrice de Jeunes Enfants, Accompagnante à la Parentalité, Formatrice.

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

La gestion des émotions

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 13-14 mars 2023 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

LIEU : TOURS

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.

PREREQUIS : Aucun.

OBJECTIF : Aider l'enfant à traverser ses émotions et à développer son intelligence émotionnelle.

Compétences visées :

- Définir et classer les émotions
- Identifier et accueillir ses propres émotions pour éviter les interférences
- Accueillir les émotions de l'enfant

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE

Séquence 1 : Dans une situation stressante, identifier les diversités de réaction. Tour de table de l'état d'être. Définition de l'émotion et classification.

Rôle d'une émotion.

Séquence 2 : Reconnaître ses propres émotions, centration, ressentis corporels, vocabulaire. Travail sur les intentions, les valeurs, la mission de l'adulte. Les besoins de l'adulte.

Connaitre la théorie de la communication non violente.

Séquence 3 : Les différentes manières d'accueillir une émotion. Exercice sur le « oui mais ».

Écoute silencieuse de son binôme.

Écoute active : Reformulation.

5 différentes manières d'accueillir une émotion : des mots, l'imaginaire, par écrit, les moyens artistiques, en silence ou presque.

Séquence 4 : Sélection de cas pratiques et réflexions en petits groupes sur les stratégies à adopter.

EVALUATION DES COMPETENCES : Evaluation formative tout au long de la formation par le biais de mises en situation, d'exercices individuels, ateliers et auto évaluation des apprentissages en fin de formation.

EVALUATIONS

Jour 1: Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et son auto-positionnement.

Dernier jour : Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de formation.

90 jours après la formation : Un questionnaire est envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES : L'animation est basée sur une analyse technique et la déclinaison opérationnelle de tous les points identifiés dans le programme, sur les échanges de pratiques et d'interrogations des stagiaires. Des jeux interactifs seront proposés. Mises en situation et exercices en petits groupes. Un livret comprenant tous les contenus abordés sera remis aux participants.

FORMATRICE : Anne-Hélène CLEMENT. Formatrice Coach, Orthophoniste

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

Communiquer avec les parents

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 27-28 mars 2023 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

LIEU : TOURS

PUBLIC : Professionnel-le-s de l'enfance et de la petite enfance.

PREREQUIS : Aucun.

OBJECTIF : Optimiser les échanges avec les parents

Compétences visées :

- Comprendre les enjeux autour de la communication avec les familles
- Etre en mesure d'entrer en relation avec les parents
- Pouvoir mettre en place les conditions d'échange avec les parents

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE

Séquence 1 : Partage des attentes et des questions des participants. Identifier ce qui est en jeu dans cette thématique. Quelles sont les interrogations ou les difficultés rencontrées dans la pratique ?

Séquence 2 : Quelques éléments de base autour de la communication. Définition, mécanisme en jeu. Repères pour en comprendre les leviers et réfléchir à sa pratique.

Séquence 3 : L'accueil des parents. De la 1ère rencontre à l'accueil au quotidien. Les conditions de l'entrée en relation. Aménager l'espace, s'organiser pour favoriser les échanges avec les parents.

Séquence 4 : Une réflexion à mener en équipe. Incrire cet acte professionnel dans les missions incontournables du professionnel de la petite enfance. Pourquoi est-ce parfois difficile de communiquer avec les parents ? Appréhension, représentation, manque de temps,

De la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant au projet d'établissement : une place centrale à donner à cette communication.

Séquence 5 : Outils et astuces pour faciliter les échanges.

Partage d'expériences et analyse de situations.

EVALUATION DES COMPETENCES :

Evaluation formative tout au long de la formation par le biais de brainstorming, de jeux en lien avec les contenus de la formation, d'échanges collectifs, de questions en fin de formation.

Auto évaluation des apprentissages en fin de formation.

EVALUATIONS

Jour 1: Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et son autopoisonnement.

Dernier jour : Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de formation.

90 jours après la formation : Un questionnaire est envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES : Réflexion et recherche collective. Alternance d'échanges, de discussions et d'apports théoriques. Illustration par des exemples pratiques, des articles. Partage d'expériences.

FORMATEUR : Tanguy NIVET. EJE, Formateur

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Accueillir un enfant en situation de handicap en crèche

DUREE : 2 jours

DATE ET HORAIRES : 12-13 avril 2023 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

LIEU : TOURS

PUBLIC : Personnels de la Petite Enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.

PREREQUIS : Aucun.

OBJECTIF : Les participants seront en capacité d'assurer l'accueil de l'enfant en situation de handicap et sa famille en structure petite enfance.

Compétences visées :

- Différencier les différentes formes de handicap
- Saisir la terminologie d'Inclusion
- Travailler la posture d'accompagnement
- Identifier les conditions de réussite de la rencontre avec la famille
- Ajuster sa posture d'accompagnement face aux résistances et au déni des parents
- Développer une communication bienveillante et efficace

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Jour 1 :

Définition de la notion de handicap et d'inclusion.

Les enjeux de l'accueil de l'enfant en situation de handicap. Posture éducative et attitudes éducatives des professionnel-le-s. Prévention et accompagnement des situations dans le quotidien professionnel.

Jour 2 :

La posture basse en approche systémique

Les mécanismes du déni

Les conditions d'une rencontre réussie. Faits et opinions

L'écoute active. Le message assertif.

EVALUATION DES COMPETENCES :

Evaluation par l'intermédiaire d'exercices et de mise en situation à travers des jeux. QCM en fin de journée et auto évaluation en fin de formation.

EVALUATIONS

Jour 1: Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et son auto-positionnement.

Dernier jour : Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de formation.

90 jours après la formation : Un questionnaire est envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques ; études de cas ; échanges de pratiques, questionnements, partages.

FORMATRICES : Nelly LAUMONIER, Formatrice - Consultante

Sandrine PORCHER, Formatrice - Consultante.

TARIFS : 600€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

700€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

Animer et faire découvrir la Nature autrement

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 4-5 mai 2023 de 9h à 12h30h et 13h30 à 17h (soit 14 heures)

LIEU : TOURS

PUBLIC : Personnels de la Petite Enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.

PREREQUIS : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation (aimer la Nature éventuellement)

OBJECTIF :

En lien avec la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant « Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement », découvrir des activités simples à mettre en place au quotidien pour faire « entrer la Nature » dans les structures d'accueil du jeune enfant.

Compétences visées :

- Comprendre l'intérêt du contact avec la nature dans l'éveil du jeune enfant, définir la Nature.
- Découvrir, expérimenter et nourrir la créativité pour proposer des activités nature en structure ou en dehors, selon l'environnement extérieur disponible.
- Élaborer et concevoir des ateliers, des activités.
- Définir son rôle et sa place auprès de l'enfant pour adopter une posture bienveillante d'observateur, passeur de nature avec les enfants, en respectant leurs rythmes et en veillant à leur sécurité.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Séquence 1 : Définir ensemble les mots clés de l'article 6 de la Charte et plus particulièrement la « Nature » le « dehors ». Faire un état des lieux de ce qui est déjà proposé par les stagiaires dans les structures.

Séquence 2 : Découvrir le Land'Art, expérimenter la technique et se mettre en situation de création avec des éléments naturels, et dans la nature autour d'ateliers.

Séquence 3 : Réflexion commune et recherche de postures professionnelles : Quelle posture pour soutenir l'expérimentation naturelle des enfants ? Comment entretenir le contact de l'enfant avec la nature, le lien au vivant ?

Séquence 4 : Réfléchir et créer des animations nature, écologiques, minimalistes... exemples concrets et création de fiches d'activité simplifiée. Place à l'expérimentation : participation aux ateliers à tour de rôle, en petits groupes.

EVALUATION DES COMPETENCES :

Evaluation des compétences par l'intermédiaire de mises en pratiques, de mises en situation, et de création de fiches d'activité tout au long de la formation. Auto évaluation écrite en fin de formation.

EVALUATIONS

Jour 1: Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et son autopositionnement.

Dernier jour : Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de formation.

90 jours après la formation : Un questionnaire est envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES : Échanges et interactions entre les stagiaires et la formatrice, autour des expériences et des pratiques. Mises en situation, expérimentations, recherches, créations. Ateliers en petits groupes et en grand groupe. Analyse d'activités en petits groupes et restitution à l'ensemble du groupe.

FORMATRICE : Laurence LERAY, Éducatrice de Jeunes Enfants, Accompagnante à la Parentalité, Formatrice.

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37



La collaboration entre la direction et les administrateurs dans une association

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 10 – 11 mai 2023 de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 (soit 12 heures)

LIEU : TOURS

PUBLIC : Directeur/gestionnaire/secrétaire/comptable d'une association

PREREQUIS : Être en fonction de direction ou de gestion administrative d'une association.

OBJECTIF : Permettre à chacun d'avoir sa place dans la gestion de la structure associative.

Compétences visées :

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Programme en cours.

EVALUATION DES COMPETENCES :

EVALUATIONS

Jour 1: Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et son auto-positionnement.

Dernier jour : Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de formation.

90 jours après la formation : Un questionnaire est envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

FORMATRICE : Lydie DIEUMEGARD, Directrice Administrative et Financière d'ACHIL ACEPP

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Sensibilisation à l'approche Snoezelen

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 25-26 mai 2023 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

LIEU : TOURS

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.

LES PREREQUIS : Maitriser les savoirs de base. Avoir quelques connaissances des besoins du jeune enfant.

OBJECTIF : Sensibilisation à l'approche Snoezelen

Compétences visées :

- S'approprier les bases du concept Snoezelen.
- Evoquer, aborder et réaliser quelques techniques simples avec des matériaux basiques.
- Etre en capacité de proposer des stimulations sensorielles auprès des tout-petits.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Séquence 1 : Historique. Définitions.

Principes de base du concept Snoezelen : axe relationnel, axe sensoriel, axe de détente et bien être.

Séquence 2 : Rappel des différents sens utilisés et approfondissement de quelques sens méconnus et sous exploités (odorat, tactile, vibratoire, vestibulaire...)

Quelques références théoriques pour mieux comprendre le développement du jeune enfant : les stades de développement selon Piaget, le T.S.A.R,

Séquence 3 : Déroulé d'une séance - Le cadre temporo-spatial de la séance : une rencontre qui se situe dans l'ICI et le MAINTENANT.

Séquence 4 : L'accompagnement en Snoezelen.

EVALUATION DES COMPETENCES : Evaluation formative tout au long de la formation par le biais de mises en situation, d'exercices, ateliers et auto évaluation des apprentissages en fin de formation.

EVALUATIONS

Jour 1: Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et son auto-positionnement.

Dernier jour : Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de formation.

90 jours après la formation : Un questionnaire est envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES : Alternance d'exposés théoriques, de débats et d'échanges. Pratique autour de notre perception sensorielle. Exercices de mise en oeuvre de techniques simples pour les jeunes enfants.

FORMATRICE : Nathalie ETEVENAUX, Psychomotricienne – Formatrice Snoezelen, sensorialité.

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

La communication non violente au service de l'éducation

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 12-13 juin 2023 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

LIEU : TOURS

PUBLIC : Professionnel.le.s de la Petite Enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.

PREREQUIS : Aucun.

OBJECTIF : Identifier ce qui facilite ou nuit à la relation éducative.

Compétences visées :

- Appréhender les bases des compétences relationnelles.
- Découvrir le potentiel de la Communication Non Violente au service des intentions professionnelles.
- Choisir son mode d'intervention en conscience des incidences sur la relation éducative.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Jour 1 : *Etre bienveillant avec soi par la pratique de l'auto empathie.*

Recueil des attentes. Mise en place du cadre avec le groupe. Identifier ce qui apporte de l'énergie et du bien être pour créer un espace de disponibilité avec ses collègues et les enfants. Développer l'écoute de soi : pratiquer l'auto-empathie pour clarifier ses priorités et prévenir l'épuisement professionnel. S'exprimer avec authenticité et clarté pour servir la coopération. S'affirmer avec assertivité. Savoir exprimer ce qui nous convient pour générer confiance et émotion.

Jour 2 : *Etre bienveillant avec les autres grâce à l'écoute empathique.*

Identifier nos habitudes d'écoute qui facilitent ou freinent la communication. Repérer les critères de l'écoute empathique : clé de l'accueil des enfants, parents ou collègues « sous tension ». Savoir accueillir les critiques sans les prendre contre soi. Expérimenter l'écoute empathique au service de la relation éducative. Evaluations des acquis.

EVALUATION DES COMPETENCES :

Evaluations des compétences par l'intermédiaire de mises en situation et d'exercices en petits groupes.

EVALUATIONS

Jour 1: Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et son autositionnement.

Dernier jour : Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de formation.

90 jours après la formation : Un questionnaire est envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES : La formation sera interactive et invitera les participants à s'impliquer. Des jeux coopératifs ou des mises en situation serviront de points d'appuis aux apports théoriques, ils seront complétés par la pratique de jeux de rôles. Des espaces seront prévus pour répondre aux questions pouvant surgir. Un support comprenant un dossier documentaire sur le contenu sera remis aux participants.

FORMATRICE : Sandra LONGIN, Formatrice certifiée CNV.

TARIFS : 500€ Professionnel-le.s des associations du réseau ACHIL ACEPP

600€ Professionnel-le.s hors réseau ACEPP

Initiation à la pédagogie Montessori

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 21-22 juin 2023 de 9h à 13h et de 14h à 17h (soit 14 heures)

LIEU : TOURS

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.

PREREQUIS : Aucun

« L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais une source que l'on laisse jaillir ». Maria MONTESSORI

OBJECTIFS : À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure, dans son cadre professionnel et/ou personnel, de découvrir le développement naturel de l'enfant selon Maria Montessori et de pouvoir proposer des activités en lien avec cette pédagogie.

Compétences visées :

Découvrir et/ ou approfondir les bases et fondements de la pédagogie Montessori.

Identifier le rôle de « l'animateur »

Reconnaître et identifier les différences périodes sensibles de l'enfant.

Partager, pratiquer et jouer avec le matériel issu de la pédagogie Montessori.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE

Découvrir et/ ou approfondir les bases et fondements de la pédagogie Montessori : présentation de Maria Montessori – Les grands principes de sa pédagogie pour les 0-3 ans et l'organisation des espaces.

Identifier le rôle de « l'animateur » : Observation – Gestion du groupe – Transmission.

Reconnaître et identifier les différences périodes sensibles de l'enfant et proposer des activités possibles en EAJE.

Partager, pratiquer et jouer avec le matériel issu de la pédagogie Montessori pendant 2 jours. Mises en situation.

EVALUATION DES COMPETENCES :

Une évaluation sommative permettra de vérifier les acquisitions de l'apprenant au cours et à l'issue de la formation par rapport aux attentes de départ. Une évaluation formative permettra d'améliorer les apprentissages en cours de formation en détectant les éventuelles difficultés de l'apprenant pour modifier un ou plusieurs points de la formation pour mieux l'accompagner.

90 jours après la formation : Un questionnaire est envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Toutes les mises en situation filmées et/ou enregistrées seront remises aux apprenants.

70% de pratique et mises en situation et 30% d'apports théoriques sont proposées lors de la formation.

Un livret comprenant les apports essentiels et les exercices d'application est remis et/ou envoyé à chaque participant par mail à la fin de la formation afin qu'il puisse retrouver les outils expérimentés pendant la formation, pour leur mise en œuvre dans sa pratique professionnelle.

Dans tous les cas, selon le thème abordé, des supports complémentaires sont communiqués à l'apprenant, à sa demande et dans le respect des objectifs de fin de formation visés au programme.

FORMATRICE : Anne LIGOU, Formatrice, Gérante et intervenante à CROC MUSIC.

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Fille-Garçon : valoriser mes qualités personnelles en dehors de tout stéréotype

DUREE : 1 jour

DATES ET HORAIRES : 7 juillet 2023 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 7 heures)

LIEU : TOURS

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.

PREREQUIS : Aucun.

OBJECTIF : En lien avec la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant « Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles en dehors de tout stéréotype », comprendre en quoi l'éducation égalitaire a un impact fondamental sur le développement de l'estime de soi.

Compétences visées :

- Comprendre et définir les mots clés du principe 7 de la charte.
- Prendre conscience de l'impact des attitudes professionnelles pour une éducation égalitaire.
- Savoir repérer les stéréotypes dans les jeux et la littérature jeunesse.
- Savoir proposer des jeux et jouets selon le développement de l'enfant sans stéréotyper les propositions.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE

Séquence 1 : Définir ensemble les mots clés de l'article 7 de la Charte et plus particulièrement : stéréotypes, filles garçons / hommes femmes, catégorisation, universalité et transversalité, qualités personnelles, identité, estime de soi.

Séquence 2 : Pourquoi parler d'égalité dans l'éducation ? Définition de l'identité sexuée et de l'identité de genre.

Séquence 3 : Égaux mais différents : vers le développement de l'estime de soi. Comment se construit-elle pendant la petite enfance ? Comment adopter une posture professionnelle qui encourage l'estime de soi ?

Séquence 4 : Les jeux et la littérature jeunesse : temps d'observation et d'analyse des pratiques.

EVALUATION DES COMPETENCES : Evaluation des compétences par l'intermédiaire de mises en pratiques et de mises en situation tout au long de la formation. Auto évaluation écrite en fin de formation.

EVALUATIONS

Jour 1: Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et son autositionnement.

Dernier jour : Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de formation.

90 jours après la formation : Un questionnaire est envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES : La formation est basée les échanges de pratiques et les interrogations des stagiaires. Des supports vidéo, des jeux de rôles et des jeux interactifs seront proposés. Mises en situation, jeux de rôles, réflexion, recherche et exercices en petits groupes.

FORMATRICE : Laurence LERAY, Éducatrice de Jeunes Enfants, Accompagnante à la Parentalité, Formatrice.

TARIFS : 275€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP
375€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

Sensibilisation à la communication gestuelle associée à la parole

DUREE : 2 jours

DATES ET HORAIRES : 27-28 septembre 2023 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)

LIEU : TOURS

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.

PREREQUIS : Aucun

« La communication gestuelle associée à la parole est un mode de communication fabuleux qui permet au tout-petit d'exprimer ses besoins, ses pensées et ses émotions avant même de prononcer ses premiers mots. Il facilite la communication entre l'enfant et l'adulte, qu'il s'agisse de ses parents ou des professionnels qui s'occupent de lui. » (Extrait de « Signer avec mon enfant » Anne LIGOU aux Editions LEDUC.S).

OBJECTIF : L'apprenant sera en mesure, dans son cadre professionnel, de communiquer avec le jeune enfant, en utilisant la communication gestuelle associée à la parole. Il pourra proposer un atelier autour des chansons et comptines signées.

Objectifs spécifiques :

- Découvrir le concept de la communication gestuelle associée à la parole et décider comment l'utiliser dans son quotidien. Construire sa « Boîte à Signes ».
- Intégrer et mémoriser un ensemble de signes (issus de la Langue des Signes Française) adapté au quotidien de l'enfant.
- Identifier et illustrer les différences entre la communication gestuelle associée à la parole, le Français signé et la Langue des Signes (LSF).
- Identifier, lister et appliquer les paramètres d'un signe.
- Identifier et lister au minimum dix bienfaits des signes au quotidien
- Mémoriser au minimum dix chansons et/ ou comptines signées.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE

Séquence 1 : Découverte du concept de la communication gestuelle associée à la parole . Construire sa « Boîte à signes ».

Mémorisation d'un ensemble de signes adapté au quotidien de l'enfant.

Séquence 2 : Identification des différences entre la Communication Gestuelle Associée à la Parole, le Français signé et la Langue des Signes.

Mise en pratique autour des paramètres d'un signe.

Séquence 3 : Appropriation au minimum de dix bienfaits des signes au quotidien, à la maison, dans une structure d'accueil du jeune enfant. . .

Séquence 4 : Mémorisation de chansons et comptines signées - Mise en pratique.

EVALUATION DES COMPETENCES :

Evaluation des compétences par l'intermédiaire de mises en situation et d'exercices en groupes.

Auto évaluation des apprentissages en fin de formation.

EVALUATION DE LA FORMATION :

Evaluation le jour même : Une évaluation sommative permettra de vérifier les acquisitions de l'apprenant au cours et à l'issue de la formation par rapport aux attentes de départ. Une évaluation formative permettra d'améliorer les apprentissages en cours de formation en détectant les éventuelles difficultés de l'apprenant pour modifier un ou plusieurs points de la formation pour mieux l'accompagner.

Evaluation 90 jours après la formation : un questionnaire sera envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

L'animation est basée sur une participation très dynamique des apprenants. Les apports théoriques seront alternés avec des exercices pratiques. Une mise en situation sera proposée tout au long de la formation.

Un livret comprenant les apports essentiels et les exercices d'application est remis et/ou envoyé à chaque participant par mail à la fin de la formation.

FORMATRICE : Anne LIGOU, Formatrice en LSF, Gérante et intervenante à CROC MUSIC.

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP
600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

Le portage en structure d'accueil

DUREE : 1 jour

DATE ET HORAIRES : 12 octobre 2023 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 7 heures)

LIEU : TOURS

PUBLIC : Personnels de la Petite Enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.

PREREQUIS : Aucun.

OBJECTIF : Permettre aux professionnel-le-s de la petite enfance de s'approprier les techniques de portage, en connaître les atouts et les limites.

Compétences visées :

- Sensibiliser aux bénéfices du portage en structure d'accueil et repérer les limites.
- Être en capacité de choisir un outil de portage adapté et d'assurer une installation sécurisée et respectueuse de la physiologie de l'enfant.
- Savoir informer le parent sur les bienfaits du portage et l'orienter vers un atelier de portage si nécessaire.
- Manipuler et expérimenter les différents outils de portage.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :

Séquence 1 : Brève histoire du portage et contexte socio culturel. Les bienfaits du portage pour le porté et pour le porteur. Le portage en structure d'accueil : freins, limites et bénéfices.

Séquence 2 : Proposer le portage physiologique en EAJE : point sur le développement de l'enfant, assurer un portage respectueux de la physiologie et sécuritaire. Présentation du matériel et manipulation de poupons.

Séquence 3 : Information aux parents.

Séquence 4 : Manipulation de différents outils de portage et pratique :

Gestes spécifiques et rappel des règles de sécurité pendant les manipulations

- Le sling : installation simple et avec volte
- Echarpe tissée, portage ventral
- Préformés à pans et hybrides type mei tai : installation en portage ventral et dos
- Présentation et tests de quelques préformés à clips

EVALUATION DES COMPETENCES : Evaluation des compétences par le biais de questions reprenant les contenus vus dans les séquences, et auto évaluation en fin de formation.

EVALUATIONS

Jour 1: Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et son auto-positionnement.

Dernier jour : Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de formation.

90 jours après la formation : Un questionnaire est envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES : Les apports théoriques s'accompagneront d'une projection power point agrémentés de photos ou schémas. Un document sera remis aux participants qui reprendra les points essentiels ainsi que des liens vers des vidéos. Différents moyens de portage seront mis à disposition ainsi que des poupons de portage lestés.

FORMATRICE : Ellen LANFANT, Monitrice de portage physiologique certifiée

TARIFS : 275€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

375€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Encadrer accompagner une équipe de professionnel.le.s petite enfance

DUREE : 4 jours

DATES ET HORAIRES : ~~8-9 novembre~~ et 4-5 décembre 2023 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 28 heures)

Nouvelles dates : les 9 et 10 novembre et 4-5 décembre 2023

LIEU : TOURS

PUBLIC : Professionnel-le-s de l'enfance et de la petite enfance.

PREREQUIS : Professionnel.le.s en situation d'encadrement d'équipe.

OBJECTIF : Encadrer et accompagner une équipe

Compétences visées :

Cerner la fonction, les missions et les responsabilités inhérentes au responsable et animateur d'une équipe éducative.

Repérer et utiliser des outils du management d'équipe pour fédérer et motiver autour d'un projet.

Actualiser ses connaissances sur les fondamentaux et les bonnes pratiques d'un management bienveillant.

Pouvoir concilier les exigences liées à la gestion de la structure avec le quotidien de la direction d'une équipe

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE

Séquence 1 : Recueil des attentes et des questions des participants. Identifier ce qui est en jeu dans cette thématique.

Séquence 2 : Resituer le management dans le contour du poste de direction et de ces missions globales.

Repérer ce qui est en lien avec le « management », l'animation, la gestion d'équipe.

Séquence 3 : Les différentes formes de management et leurs caractéristiques. La communication au cœur de la gestion d'équipe.

Séquence 4 : Le management et la dimension de l'animation d'équipe et du travail d'équipe. Les outils du management en structure petite enfance : les réunions, les entretiens, les délégations...

Séquence 5 : La notion d'équipe et de travail d'équipe. Ces principes et modalités de fonctionnement. L'esprit d'équipe et la cohésion.

Séquence 6 : Repérage et analyse de situations rencontrées. Projection et recherche de solutions ou d'alternatives.

Séquence 7 : Les conflits et leur origine. La méthode de résolution de problème.

Séquence 8 : Management et gestion d'équipe en lien avec la gouvernance de la structure (avec l'employeur). Clarification des places de chacun. Soutien et médiation.

EVALUATION DES COMPETENCES : Evaluation formative tout au long de la formation par le biais de brainstorming, de jeux en lien avec les contenus de la formation, d'analyse de situations et pistes d'amélioration. Mises en situation. Auto évaluation des apprentissages en fin de formation.

EVALUATIONS

Jour 1: Tour de table en début de formation permettant à chaque stagiaire de donner ses attentes et son autopoisonnement.

Dernier jour : Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif en fin de formation.

90 jours après la formation : Un questionnaire est envoyé aux participant-e-s ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES : Réflexion et recherche collective. Alternance d'échanges, de discussions et d'apports théoriques. Illustration par des exemples pratiques, des articles. Partage d'expériences.

FORMATEUR : Tanguy NIVET. EJE, Formateur

TARIFS : 900€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP

1000€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Changement de date

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION ACHIL ACEPP

Vous trouverez également notre bulletin
d'inscription sur notre site Internet via le lien :

<http://www.achil.fr/inscription.html>



ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

Compart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr
iret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Bulletin d'inscription 2023

Un bulletin par stagiaire

A retourner à ACHIL ACEPP
111- 113 rue du Rempart
37000 TOURS
Mail : contact@achil.fr



INTITULE de LA FORMATION _____

DATE(S) : _____

Employeur : _____

Nom de l'employeur/président.e: _____

Etablissement _____

Adresse : _____

Tél : _____ Mail : _____

Etes-vous adhérent ACEPP ? oui non

Stagiaire

Nom - Prénom	Diplôme	Poste/Missions	Mail personnel

Quels objectifs souhaitez-vous atteindre en assistant à cette formation?

Précisez vos attentes, vos besoins par rapport au contenu de la formation :

Le stagiaire atteste avoir pris connaissance du programme et des prérequis nécessaires au suivi de la formation.



Si le stagiaire a des besoins spécifiques, ACHIL ACEPP est à son écoute pour adapter son accompagnement lors de la formation.
Contactez Annie-Claude PRADEILLES au 06 21 21 42 63
ou par mail annie-claude.pradeilles@achil.fr

FAIT à _____ Le _____

SIGNATURE EMPLOYEUR,

Nom, Qualité et Cachet de l'établissement

« Les informations recueillies sont nécessaires pour vos départs en formation. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de notre organisme de formation. La collecte et le traitement sont conformes au règlement sur la protection des données RGPD et à la loi informatique et libertés »

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Notes

ACHIL ACEPP Fédération départementale de l'ACEPP

111-113 rue du rempart 37000 TOURS Tél. 02.47.55.96.11 – Mel : contact@achil.fr – Site: www.achil.fr

Siret : 400 907 283000 81 - N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Récapitulatif des formations 2023

La communication dans l'équipe
23-24 novembre 2023
Attention changement de dates

La gestion des émotions
13-14 mars 2023

Accueillir un enfant en situation de handicap en crèche
12-13 avril 2023

La collaboration entre la direction et les administrateurs dans une association
10-11 mai 2023

La communication non violente au service de l'éducation
12-13 juin 2023

Fille-garçon, valoriser mes qualités personnelles en dehors de tout stéréotype
7 juillet 2023

Le portage en structure d'accueil
12 octobre 2023

Le développement global du jeune enfant
2-3 mars 2023

Communiquer avec les parents
27-28 mars 2023

Animer et faire découvrir la Nature autrement
4-5 mai 2023

Sensibilisation à l'approche Snoezelen
25-26 mai 2023

Initiation à la pédagogie Montessori
21-22 juin 2023

Sensibilisation à la communication gestuelle associée à la parole
27-28 septembre 2023

Encadrer, accompagner une équipe de professionnel.le.s petite enfance
9-10 nov et 4-5 déc 2023
Changement de dates